

# OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN

Rapport annuel sur l'exercice clos le  
31 décembre 2025



**ofi invest**  
Asset Management

## **Sommaire**

Acteurs.....	3
Société de gestion.....	3
Commercialisateur.....	3
Dépositaire et conservateur.....	3
Centralisateur.....	3
Commissaire aux comptes.....	3
Informations concernant les placements et la gestion.....	4
Caractéristiques de l'OPC.....	4
Changement(s) intervenu(s) au cours de l'exercice.....	12
Changement(s) à venir.....	12
Autres informations.....	13
Rapport d'activité.....	14
Informations réglementaires.....	18
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels.....	22
Comptes annuels.....	28
Bilan actif.....	28
Bilan passif.....	29
Compte de résultat.....	30
Annexes aux comptes annuels.....	32

## **ACTEURS**

### **SOCIETE DE GESTION**

#### **Ofi Invest Asset Management**

Siège social : 127-129 Quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

Ci-après la « Société de Gestion »

### **COMMERCIALISATEUR**

#### **Ofi Invest Asset Management**

Siège social : 127-129 Quai du Président Roosevelt - 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

### **DEPOSITAIRE ET CONSERVATEUR**

#### **Société Générale**

Siège social : 29, boulevard Haussmann - 75009 Paris (France)

Adresse postale : 189, rue d'Aubervilliers - 75886 Paris Cedex 18 (France)

Ci-après le « Dépositaire »

### **CENTRALISATEUR**

#### **Société Générale**

Siège social : 29 boulevard Haussmann - 75009 Paris (France)

Adresse postale : 32 rue du Champ de Tir - 44000 Nantes (France)

### **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

#### **Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit**

Siège social : 63 rue de Villiers, 92200 Neuilly-sur-Seine (France)

Représenté par Madame Raphaëlle ALEZRA-CABESSA

## INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

### CARACTERISTIQUES DE L'OPC

#### Dénomination

Ofi Invest Yield Curves Absolute Return.

#### Forme juridique

Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français, créé sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (ci-après le « FCP » ou le « Fonds »).

#### Information sur le régime fiscal

Le régime décrit ci-dessous ne reprend que les principaux points de la fiscalité française applicable aux OPC. En cas de doute, le porteur est invité à étudier sa situation fiscale avec un conseiller. Un OPC, en raison de sa neutralité fiscale, n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés. La fiscalité est appréhendée au niveau du porteur de parts. Le régime fiscal applicable aux sommes distribuées par l'OPC ou aux plus et moins-values latentes ou réalisées par l'OPC dépend des dispositions fiscales applicables à la situation particulière de l'investisseur, de sa résidence fiscale et/ou de la juridiction d'investissement de l'OPC. Certains revenus distribués par l'OPC à des non-résidents en France sont susceptibles de supporter dans cet Etat une retenue à la source. Le régime fiscal peut être différent lorsque l'OPC est souscrit dans le cadre d'un contrat donnant droit à des avantages particuliers (contrat d'assurance, DSK, PEA...) et le porteur est alors invité à se référer aux spécificités fiscales de ce contrat.

#### Synthèse de l'offre de gestion

Parts	Code ISIN	Affectation des sommes distribuables		Devise de libellé	Montant initial de la part	Souscripteurs concernés	Montant minimum pour la première souscription	Montant minimum pour les souscriptions ultérieures
		Revenu net	Plus-values nettes réalisées					
A	FR0010811984	Capitalisation	Capitalisation	Euro	100 euros	Tous souscripteurs	Une part	Pas de minimum
C	FR0010921387	Capitalisation	Capitalisation	Euro	1.000 euros	Exclusivement réservée aux investisseurs institutionnels	Pas de minimum	Pas de minimum
I	FR0010297473	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	1.000 euros	Exclusivement réservée aux investisseurs institutionnels	Pas de minimum	Pas de minimum
R	FR0010969550	Capitalisation et/ou distribution	Capitalisation et/ou distribution	Euro	1.000 euros	Exclusivement réservée aux sociétés, mandats et OPC du groupe Abeille Assurances	Pas de minimum	Pas de minimum

## Objectif de gestion

A travers l'investissement dans des titres de créance, des instruments du marché monétaire et des produits dérivés, le FCP cherche à tirer profit, dans la durée de placement recommandée supérieure à deux ans, de la déformation de la courbe des taux (comme l'aplatissement ou la pentification) en recourant à des stratégies minimisant l'impact de la sensibilité (mouvement parallèle).

## Indicateur de référence

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Le FCP n'est pas géré en référence à un indice.

## Stratégie d'investissement

### Stratégies utilisées :

Les stratégies utilisées auront pour objectif de tirer profit de la déformation de la courbe des taux.

Le portefeuille sera investi en titres de créance et instruments du marché monétaire de tous émetteurs publics ou privés de l'Espace Économique Européen ou d'autres pays membres de l'OCDE hors pays émergents.

La gestion du Fonds sera conduite de telle sorte que la sensibilité du FCP demeure comprise entre -5 et +5.

L'amélioration du rendement du portefeuille sera, principalement, réalisée par :

- des arbitrages entre les différents types de taux de cette catégorie : CMS, TEC, TME, EURIBOR, EONIA, ... et autres taux variables ;
- des stratégies inflation ;
- des stratégies de volatilité ;
- l'arbitrage entre les différents segments de la courbe selon les anticipations de déformation faites par le gérant ;
- des instruments dérivés seront utilisés en vue d'une gestion plus souple et plus réactive.

4 moteurs de performances seront indifféremment utilisés :

- la tactique : visant à tirer profit des déformations à court terme ;
- le momentum : visant à tirer profit des déformations à moyen terme ;
- l'arbitrage : visant à tirer profit des anomalies de déformation à long terme ;
- le générateur de taux courts : visant à générer un revenu de court terme.

Le portefeuille sera structuré selon le processus de gestion suivant :

- une analyse macroéconomique des fondamentaux de l'ensemble des pays de l'OCDE hors pays émergents (chômage, déficits, politique monétaire, croissance, inflation...) ;
- une sélection de valeurs fondée sur :
  - des critères techniques tels que le positionnement sur la courbe des taux, l'arbitrage entre des obligations à taux variable ou des obligations indexées sur l'inflation, la maturité des titres et une analyse des flux du marché ... ;
  - une analyse crédit des émetteurs (leur situation, leur spread, leur rating) ;
- une anticipation des évolutions de la pente de la courbe des taux.

Les titres détenus seront libellés en euro et dans la limite de 10% de l'actif net en autres devises.

L'exposition du portefeuille pourra également être réalisée ou ajustée au moyen d'instruments dérivés ou intégrant des dérivés.

Des opérations de prêt de titres ou de mise en pension pourront être réalisées par le gestionnaire financier par délégation afin d'optimiser la rentabilité du portefeuille.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré :	Entre -5 et +5
Devises de libellé des titres dans lesquels le FCP est exposé :	Euro : de 0 à 100% de l'actif net Autres devises : de 0 à 10% de l'actif net
Niveau de risque de change supporté par le FCP :	De 0% à 10% de l'actif net
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le FCP est exposé :	Pays membres de l'OCDE hors pays émergents : de 0 à 100% de l'actif net

Le FCP ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par conséquent, le Fonds est dit « Article 6 » au sens du Règlement SFDR. Par ailleurs, les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

#### [Les actifs hors dérivés intégrés :](#)

##### **Actions et titres donnant accès au capital :**

Le FCP n'aura pas recours à ce type d'instruments.

##### **Titres de créance et instruments du marché monétaire :**

Le portefeuille sera investi jusqu'à 100% de titres de créance et instruments du marché monétaire de tous types et de toutes durées. Les émetteurs sélectionnés relèveront de la zone OCDE. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les titres détenus seront libellés en euro et dans la limite de 10% de l'actif net en autres devises.

La typologie des titres de créances et du marché monétaire utilisés sera la suivante :

- obligations à taux fixe
- obligations à taux variables
- obligations indexées sur l'inflation
- obligations high yield
- titres de créances négociables
- EMTN non structurées
- titres participatifs
- titres subordonnés
- bons du trésor
- obligations puttables
- obligations callables

Le FCP pourra également détenir des obligations contingentes convertibles (dites « CoCos ») jusqu'à 10% de l'actif net.

Les titres relèveront de toutes les notations. Afin de réaliser son objectif de gestion, le portefeuille pourra être investi dans des titres notés High Yield (notation inférieure à BBB- référence Standard & Poor's ou équivalent) dans la limite de 100% de l'actif net.

Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la Société de Gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la Société de Gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

#### **Actions et parts d'OPC :**

Le portefeuille pourra investir dans la limite de 10% de l'actif net en parts ou actions d'OPC selon les indications suivantes :

	Investissement autorisé au niveau de l'OPC
OPCVM de droit français ou étranger	10%
FIA de droit français*	10%
FIA européens ou fonds d'investissement étrangers*	10%
Fonds d'investissement étrangers	N/A

\* répondant aux conditions de l'article R. 214-13 du Code monétaire et financier.

Le portefeuille ne pourra pas investir dans des fonds de fonds et des fonds nourriciers.

Le FCP pourra détenir des OPC gérés par la Société de Gestion ou des sociétés de gestion liées.

#### **Les instruments dérivés :**

Dans le but de réaliser l'objectif de gestion, le FCP est susceptible d'utiliser des instruments dérivés dans les conditions définies ci-après :

#### **Nature des marchés d'intervention :**

- Réglementés
- Organisés
- De gré à gré

#### **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

#### **Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :**

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

#### **Nature des instruments utilisés :**

- Futures
- Options
- Swaps
- Change à terme
- Dérivés de crédit

### **Stratégie d'utilisation des dérivés pour atteindre l'objectif de gestion :**

- Couverture générale du portefeuille, de certains risques, titres...
- Reconstitution d'une exposition synthétique à des actifs, à des risques
- Augmentation de l'exposition au marché
- Autre stratégie

### **Les instruments intégrant des dérivés :**

Le FCP pourra détenir les instruments intégrant des dérivés suivants :

### **Risques sur lesquels le gérant désire intervenir :**

- Action
- Taux
- Change
- Crédit

### **Nature des interventions :**

- Couverture
- Exposition
- Arbitrage

### **Nature des instruments utilisés :**

- Obligations convertibles
- Obligations échangeables
- Obligations avec bons de souscription
- Obligations remboursables en actions
- Obligations contingentes convertibles (dans la limite de 10% de l'actif net)
- Credit Link Notes
- EMTN Structurés
- Droits et warrants
- Obligations callables
- Obligations puttables

### **Stratégie d'utilisation des dérivés intégrés pour atteindre l'objectif de gestion :**

De manière générale, le recours aux instruments intégrant des dérivés permet :

- d'exposer le portefeuille au marché des taux, notamment aux fins d'ajuster la sensibilité du portefeuille, dans le respect des limites précisées par ailleurs ;
- ainsi que de couvrir le portefeuille des risques sur les taux ou les devises, ou d'intervenir rapidement, notamment en cas de mouvements de flux importants liés aux souscriptions rachats et/ou à d'éventuelles fluctuations subites des marchés.

### **Les dépôts :**

Le FCP ne fera pas de dépôts mais pourra détenir des liquidités dans la limite de 10% de l'actif net pour les besoins liés à la gestion des flux de trésorerie.

### **Les emprunts d'espèces :**

Le FCP pourra avoir recours à des emprunts d'espèces dans la limite de 10% de l'actif net. Ces emprunts seront effectués dans le but d'optimiser la gestion de trésorerie et de gérer les modalités de paiement différé des mouvements d'actif et de passif.

## Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

### **Nature des opérations utilisées :**

- Prises et mises en pension par référence au Code monétaire et financier
- Prêts et emprunts de titres par référence au Code monétaire et financier

### **Nature des interventions :**

- Gestion de la trésorerie
- Optimisation des revenus du FCP
- Autre nature

Ces opérations pourront porter sur l'ensemble des titres financiers éligibles au FCP.

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques dont la notation minimale pourrait aller jusqu'à BBB- (notation Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou notation de la Société de Gestion), sélectionnées par la Société de Gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com).

Le traitement des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres tient compte des facteurs suivants : les taux obtenus, le risque de contrepartie et de garantie. Même si toutes les activités de financement de titres sont entièrement garanties, il reste toujours un risque de crédit lié à la contrepartie. Ofi Invest Asset Management veille donc à ce que toutes ces activités soient menées selon les critères approuvés par ses clients afin de minimiser ces risques : la durée du prêt, la vitesse d'exécution, la probabilité de règlement.

Des informations complémentaires sur la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique du prospectus « Frais et commissions ».

Les risques spécifiques associés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres sont décrits dans la rubrique du prospectus « Profil de risque ».

### **Niveaux d'utilisation envisagés et autorisés :**

	Prises en pension	Mises en pension	Prêts de titres	Emprunts de titres
Proportion maximale d'actifs sous gestion	100%	100%	Néant	Néant
Proportion attendue d'actifs sous gestion	10%	10%	Néant	Néant

### **Effet de levier maximum :**

Le niveau de l'effet de levier indicatif du FCP est de 900%. Toutefois, le FCP aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

### **Contreparties utilisées :**

Ces opérations sont traitées avec de grandes contreparties françaises ou internationales, telles que des établissements de crédit ou des banques sélectionnées par la Société de Gestion conformément à sa politique de sélection et d'évaluation des contreparties disponible sur le site internet : [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Il est rappelé que, lorsque le FCP a recours à des opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres (CTT), il convient de se référer aux dispositions particulières de sélection des contreparties concernant ces instruments (voir les dispositions relatives aux contreparties sélectionnées dans la partie du prospectus « Les acquisitions et cessions temporaires de titres »).

Il est précisé que ces contreparties n'ont aucun pouvoir de décision discrétionnaire sur la composition ou la gestion du portefeuille d'investissement du FCP, sur l'actif sous-jacent des instruments financiers dérivés et/ou sur la composition de l'indice dans le cadre de swaps sur indice. De même, l'approbation des contreparties ne sera pas requise pour une quelconque transaction relative au portefeuille d'investissement du FCP.

Du fait de ces opérations réalisées avec ces contreparties, le FCP supporte le risque de leur défaillance (insolvabilité, faillite...). Dans une telle situation, la valeur liquidative du FCP peut baisser (voir définition de ce risque dans la partie « Profil de risque » ci-dessous).

Ces opérations font l'objet d'échanges de garanties financières en espèces.

#### **Garanties financières :**

Dans le cadre de ces opérations, le FCP peut recevoir / verser des garanties financières en espèces (appelé collatéral). Le niveau requis de ces garanties est de 100%.

Le collatéral espèces reçu peut être réinvesti, dans les conditions fixées par la réglementation, en dépôts ou en OPC Monétaire court terme à valeur liquidative variable.

Les garanties reçues par l'OPCVM seront conservées par le Dépositaire.

#### **Profil de risque**

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et les aléas des marchés financiers. Au travers des investissements du FCP, les risques pour le porteur sont les suivants :

#### **Risques principaux :**

##### Risque de gestion discrétionnaire :

Le style de gestion discrétionnaire repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

##### Risque de perte en capital :

Le FCP ne bénéficie d'aucune garantie ni protection. Il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué ou que la performance diverge de l'indicateur de référence.

##### Risques liés aux investissements en obligations à taux variable :

Une dégradation réelle ou potentielle des indices sur lesquels les obligations à taux variable détenues seront référencées expose le porteur à une baisse de la valeur de ces investissements et à celle de la valeur liquidative.

##### Risques liés aux opérations d'arbitrage portant sur des sous-jacents de taux :

Les performances du FCP dépendent des anticipations faites par le gérant sur l'évolution de la courbe des taux. Il existe un risque que la courbe des taux n'évolue pas dans le sens anticipé par le gérant. A ce titre, la valeur liquidative du FCP est susceptible de diminuer de manière amplifiée.

##### Risque de taux :

En cas de hausse des taux, la valeur des investissements en instruments obligataires ou titres de créance baissera ainsi que la valeur liquidative. Ce risque est mesuré par la sensibilité qui traduit la répercussion qu'une variation de 1% des taux d'intérêt peut avoir sur la valeur liquidative du FCP. A titre d'exemple, pour un FCP ayant une sensibilité de +2, une hausse de 1% des taux d'intérêt entraînera une baisse de 2% de la valeur liquidative du FCP.

#### Risque de crédit :

La valeur liquidative du FCP baissera si celui-ci détient directement ou par le biais d'un OPC détenu une obligation ou un titre de créance d'un émetteur dont la qualité de signature vient à se dégrader ou dont l'émetteur viendrait à ne plus pouvoir payer les coupons ou rembourser le capital.

#### Risque de contrepartie :

Le porteur est exposé à la défaillance d'une contrepartie ou à son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles dans le cadre d'une opération de gré à gré, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque lié à l'utilisation des titres spéculatifs (haut rendement) :

Le FCP peut détenir des titres spéculatifs (High Yield). Ces titres évalués « spéculatifs » selon l'analyse de l'équipe de gestion ou des agences de notation présentent un risque accru de défaillance, et sont susceptibles de subir des variations de valorisation plus marquées et/ou plus fréquentes, pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

#### Risque juridique lié à l'utilisation d'opérations de financement sur titres :

Le FCP peut être exposé à des difficultés de négociation ou une impossibilité momentanée de négociation de certains titres dans lesquels le FCP investit ou de ceux reçus en garantie, en cas de défaillance d'une contrepartie d'opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

#### Risque lié à l'investissement dans des titres subordonnés :

Il est rappelé qu'une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographiques). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. Le taux d'intérêt de ce type de dette sera supérieur à celui des autres créanciers. En cas de déclenchement d'une ou plusieurs clause(s) prévue(s) dans la documentation d'émission desdits titres de créances subordonnées et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP. L'utilisation des obligations subordonnées expose notamment le FCP aux risques d'annulation ou de report de coupon (à la discrétion unique de l'émetteur), d'incertitude sur la date de remboursement.

#### Risque en matière de durabilité :

Le FCP est exposé à un risque en matière de durabilité. En cas de survenance d'un évènement ou d'une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance, celui-ci pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Bien que la Société de Gestion prenne en compte des critères ESG de façon générale dans les processus d'investissement, ceux-ci restent non-contraignants et n'ont pas pour objectif de réduire le risque en matière de durabilité.

#### **Risques accessoires :**

##### Risque de liquidité

Le FCP est susceptible d'investir en partie sur des titres peu liquides du fait du marché sur lequel ils peuvent être négociés ou du fait de conditions particulières de cession. Ainsi la valeur de ces titres peut donner lieu à des écarts importants à la hausse comme à la baisse. Notamment en cas de rachat important de parts du FCP, le gérant pourrait se trouver contraint de céder ces actifs aux conditions du moment, ce qui pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative.

##### Risque de change :

Le Fonds peut investir dans des instruments financiers libellés dans une devise autre que l'euro. A ce titre, en cas de baisse des taux de change des devises autres que l'euro, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser.

### Risque lié à l'investissement dans des obligations contingentes convertibles :

La valeur des investissements dans des obligations contingentes convertibles peut varier en cas de survenance d'éléments déclencheurs qui exposent le FCP aux risques suivants : non-paiement du coupon, conversion des obligations en actions de l'émetteur, risque de perte en capital. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.

### **Durée de placement recommandée**

Supérieure à deux (2) ans.

### **CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE**

#### 01/07/2025 : concerne la Société de Gestion Ofi Invest Asset Management

- Nouveau siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux
- Nouvelle immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) : Nanterre 384 940 342
- Les coordonnées téléphoniques et électroniques restent inchangées.
- Les DIC, Prospectus et Règlement du Fonds seront mis à jour ultérieurement.

#### 12/12/2025 :

Correction de la zone d'investissement : suppression de la précision selon laquelle les titres de créance et instruments du marché monétaire sélectionnés sont « cotés sur une place de la zone euro ». En effet, le portefeuille est investi jusqu'à 100% de titres de créance et instruments du marché monétaire de tous types et de toutes durées.

### **CHANGEMENT(S) A VENIR**

#### 22/01/2026 :

Nous remanions la nomenclature des parts, aussi nous allons fermer les actuelles parts I - FR0010297473.

Les remboursements seront effectués, sans frais, à l'initiative de la Société de Gestion, par l'intermédiaire du Dépositaire, Société Générale, sur la base de la valeur liquidative de liquidation datée du 22 janvier 2026 (soit la veille de la prise d'effet des modifications).

#### 23/01/2026 :

Dans le souci constant d'optimiser la gestion de votre FCP Ofi Invest Yield Curves Absolute Return, la Société de Gestion, Ofi Invest Asset Management, a décidé d'en refondre la stratégie de gestion (\*) afin de se doter d'un Fonds, principalement axé sur les taux souverains et guidé par l'analyse de la conjoncture macroéconomique, Fonds qui investira sur les marchés de taux mondiaux à travers différentes stratégies (directionnelle, pentification, aplatissement, écartements de spreads ...). Une dénomination plus en adéquation, lui sera attribuée, à savoir : Ofi Invest Opportunities Obligataires Monde.

*(\*) Changement d'objectif et de stratégie de gestion ; changement de durée de placement recommandée désormais de 3 ans ; mise en place d'un indicateur de référence : l'€STR capitalisé, majoré de 1,40% (140 points de base) pour les parts A (Code ISIN : FR0010811984) - majoré de 1,80% (180 points de base) pour les parts RF (Code ISIN : FR0010921387) et majoré de 1,90% (190 points de base) pour les parts I (Code ISIN : FR0010969550) ; votre FCP devient un OPC dit Article 8 et intègre des critères extra-financiers ; modification du profil rendement/risque - fourchette de sensibilité désormais comprise entre -3 et + 8 - mise en place d'un swing pricing ;*

Ofi Invest Asset Management mène également une rationalisation des parts et/ou actions de ses OPC, aussi les parts de votre FCP vont évoluer comme suit :

- Les actuelles parts I - FR0010297473 – compte tenu de leurs encours peu significatifs vont être fermées à l'issue de la présente opération. Les remboursements de vos parts seront effectués, sans frais, à l'initiative de la Société de Gestion, par l'intermédiaire du Dépositaire, Société Générale, sur la base de la valeur liquidative de liquidation datée du 22 janvier 2026 (soit la veille de la prise d'effet des modifications) ;
- Les actuelles parts A - FR0010811984 - deviendront des parts tous souscripteurs plus particulièrement destinées à servir de support à des contrats d'assurance-vie ;
- Les actuelles parts C - FR0010921387 – n'ayant actuellement plus de porteur deviendront des parts réservées aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires : soumis à des législations nationales interdisant toutes rétrocessions aux distributeurs - fournissant un service de conseil indépendant au sens de la réglementation européenne MIF2 - fournissant un service de gestion individuelle de portefeuille sous mandat et changeront de dénomination au profit de parts « RF » ;
- Les actuelles parts R - FR0010969550 – deviendront des parts tous souscripteurs plus particulièrement destinées aux investisseurs institutionnels et changeront de dénomination au profit de parts « I ».

#### 09/02/2026 :

Pour les parts I - FR0010969550, les frais de gestion maximum augmentent et passent à 0,30% de l'actif net et mise en place d'une commission de surperformance égale à 20% TTC au-delà de la performance de l'indice €STR + 1,90% (190 points de base). - La première période de prélèvement courra du 09/02/2025 au 31/03/2027.

## AUTRES INFORMATIONS

Les documents d'information (prospectus, rapport annuel, rapport semestriel, composition de l'actif) sont disponibles gratuitement dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

### Ofi Invest Asset Management

Service juridique

Siège social : 127-129, quai du Président Roosevelt – 92130 Issy-les-Moulineaux (France)

- Pour le prospectus : [ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com](mailto:ld-juridique.produits.am@ofi-invest.com)
- Pour le rapport annuel, semestriel et composition de l'actif : [DJ\\_Reporting-reglementaire OPC-FR@ofi-invest.com](mailto:DJ_Reporting-reglementaire OPC-FR@ofi-invest.com)



Ces documents sont également disponibles sur le site : <https://www.ofi-invest-am.com>

## RAPPORT D'ACTIVITE

### Contexte économique et financier<sup>1</sup>

#### États-Unis : une résilience affirmée malgré un début d'année incertain

Après un début d'année marqué par des tensions commerciales et un shutdown<sup>2</sup> historique, l'économie américaine a confirmé sa résilience en 2025. La croissance annuelle s'établirait autour de 2,1% en moyenne annuelle, portée par la consommation des ménages aisés et des investissements privés, malgré une polarisation accrue et un marché du travail fragilisé.

La Réserve fédérale, confrontée à des pressions inédites, a abaissé ses taux à trois reprises au second semestre, terminant l'année à 3,50-3,75 %, afin de soutenir l'activité dans un contexte d'inflation modérée (environ 2,7% en fin d'année).

Sur le front commercial, la politique tarifaire agressive a pesé sur la confiance, mais des accords-cadres avec le Japon et l'UE, ainsi qu'un moratoire de 90 jours sur les droits de douane, ont permis d'apaiser les tensions.

Enfin, le déficit budgétaire est resté élevé, conséquence des baisses d'impôts et des dépenses militaires prévues par le « One Big Beautiful Bill<sup>3</sup> », tandis que les anticipations pour 2026 misent sur une croissance plus modérée.

#### Europe : entre protectionnisme et plan de relance

En 2025, la zone euro enregistrerait une croissance de 1,4 %, mais cette moyenne masque une forte fragmentation. L'Espagne a bénéficié d'une consommation robuste et du dynamisme touristique, affichant une performance supérieure à la moyenne. À l'inverse, l'Allemagne a souffert d'une industrie pénalisée par la faiblesse des exportations et la transition énergétique, tandis que l'Italie a connu une reprise plus lente. La France, quant à elle, s'est située dans une position intermédiaire, freinée par l'incertitude politique et budgétaire, accentuée par la chute du gouvernement en septembre et la dégradation de sa note souveraine par Fitch<sup>4</sup> (de AA- à A+), invoquant des déficits persistants et une fragmentation politique.

Le protectionnisme transatlantique a constitué un frein majeur : la mise en place d'un cadre tarifaire réciproque UE-États-Unis a pesé sur les exportations et retardé les projets d'investissement, en particulier dans les économies industrielles. Cette incertitude commerciale a accentué la prudence des entreprises, malgré des conditions financières redevenues accommodantes.

Sur le plan monétaire, la Banque Centrale Européenne (BCE) a poursuivi son cycle d'assouplissement, ramenant son taux de dépôt à 2 % avant de marquer une pause au second semestre. La normalisation des prix s'est confirmée, avec une inflation sous-jacente<sup>5</sup> refluant vers 2,3–2,4 %, même si les services restent sous tension.

Enfin, la politique budgétaire s'annonce contrastée : l'Allemagne prépare un plan de relance historique (500 Md€ dès 2026), orienté vers les infrastructures, la défense et la transition énergétique, offrant un relais domestique à la demande européenne. À l'inverse, plusieurs pays, dont la France, devront composer avec des marges de manœuvre limitées et une surveillance accrue des marchés.

<sup>1</sup> Période concernée : 31 décembre 2024 – 31 décembre 2025 - Date des données chiffrées : 31 décembre 2025, sauf mention contraire - Cours de clôture, coupons et/ou dividendes réinvestis.

<sup>2</sup> Paralysie partielle ou totale du gouvernement fédéral due à un blocage du vote du budget par le Congrès avant le début de l'année fiscale (le 1er octobre).

<sup>3</sup> Projet de loi budgétaire américain, adopté dans le cadre de la reconstruction législative de Donald Trump en juillet 2025.

<sup>4</sup> Organisme qui analyse la capacité d'un émetteur à rembourser ses dettes et évalue le risque associé à ses titres financiers. Il attribue des notes qui reflètent la qualité du crédit et la probabilité de défaut.

<sup>5</sup> Mesure de l'inflation qui exclut les prix les plus volatils, généralement ceux de l'énergie et des produits alimentaires, afin de mieux refléter la tendance de fond des prix.

## Taux monétaires :

Après une année 2024 marquée par un assouplissement monétaire des deux côtés de l'Atlantique, les trajectoires ont commencé à diverger en 2025.

- La Banque centrale européenne (BCE) a progressivement réduit ses taux depuis juin 2024, portant le taux de dépôt à 2,0% le 5 juin 2025, puis a marqué une pause le reste de l'année.
- La Réserve fédérale américaine (Fed) a abaissé ses taux à trois reprises au second semestre 2025, ramenant la fourchette à 3,50 – 3,75 % en décembre. Une croissance résiliente, et une inflation\* toujours relativement élevée incite la Fed à une certaine prudence en 2026.
- La Banque populaire de Chine a poursuivi sa politique accommodante, réduisant ses taux de taux de repo de 1,50% à 1,40% et le ratio de réserves obligatoires pour soutenir l'économie face à la faiblesse du secteur immobilier.
- La Banque du Japon a continué son resserrement monétaire : relèvement du taux directeur à 0,50% en janvier 2025, puis nouvelle hausse à 0,75 % en décembre.

## Taux longs<sup>6</sup>

Aux États-Unis, le rendement du bon du Trésor à 10 ans a reculé d'environ 40 points de base sur l'année pour s'établir à 4,16% fin décembre, contre près de 4,56% en début d'année. Ce mouvement s'explique par des anticipations de croissance et d'inflation plus modérées, qui ont conduit la Fed à abaisser ses taux, bien que de manière moins rapide et moins marquée que la BCE. Les incertitudes liées aux politiques budgétaires et commerciales de l'administration Trump, ainsi que ses pressions récurrentes pour des taux plus bas, ont également pesé sur les taux longs.

En Allemagne, la tendance a été inverse : le rendement du Bund à 10 ans est passé de 2,36% à 2,85% sur l'année. Cette hausse reflète les annonces d'un plan de relance ambitieux du nouveau chancelier Friedrich Merz, pour un montant de 500 milliards d'euros. Ces perspectives ont soutenu les taux allemands malgré la fin du cycle d'assouplissement de la BCE.

En France, les tensions politiques et les inquiétudes budgétaires ont continué de peser sur les marchés obligataires. Le rendement de l'OAT à 10 ans s'est rapproché de 3,60% fin décembre, avec un spread<sup>7</sup> vis-à-vis du Bund proche de 80 points de base, son plus haut niveau depuis mars. Cette hausse traduit la nervosité des investisseurs face à la dégradation de la note souveraine française et à l'instabilité gouvernementale.

## Crédit<sup>8</sup>

Les marchés du crédit continuent de faire preuve de résilience, malgré les pressions liées à un ralentissement potentiel de la croissance induit par une hausse des tarifs, ainsi que la volatilité<sup>9</sup> persistante des taux d'intérêt. Les obligations du secteur privé ont enregistré de solides performances sur l'exercice, notamment sur le segment du crédit spéculatif à haut rendement<sup>10</sup> avec une performance de 12% à fin décembre 2025 (indice Bloomberg Global High Yield TR). En comparaison, le segment des obligations de bonne qualité<sup>11</sup> (indice Bloomberg Global Aggregate Corporate) a affiché une performance plus modérée de 10,30% à fin décembre 2025. Durant l'année, les spreads de crédit<sup>12</sup> se sont élargis en avril 2025 dans un contexte de tensions géopolitiques et de guerre commerciale. Ces derniers ont entièrement retracé l'élargissement observé lors du « Liberation Day »<sup>13</sup> et se situent actuellement à des niveaux historiquement bas. Après un ralentissement temporaire en avril lié aux incertitudes du « Liberation Day », l'activité sur le marché primaire a nettement rebondi en mai et juin. La demande est restée soutenue sur les marchés du crédit, tant aux États-Unis qu'en Europe, portée par des rendements toujours attractifs. Malgré un contexte de croissance plus modérée, les fondamentaux des entreprises demeurent solides, bien que les tensions tarifaires pèsent sur la visibilité des bénéficiaires.

<sup>6</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

<sup>7</sup> Désigne l'écart, mesuré en points de base, entre les taux d'intérêt de deux obligations ou instruments financiers.

<sup>8</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

<sup>9</sup> Mesure la variation ou l'amplitude des fluctuations d'un actif financier ou d'un marché sur une période donnée, reflétant le niveau de risque ou d'incertitude associé à cet actif.

<sup>10</sup> Obligations dites « High Yield » qui reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch allant de D à BB+, de C à Ba1 de Moody's. Ces obligations sont considérées comme plus risquées et elles offrent, en contrepartie de ce risque, des rendements plus élevés.

<sup>11</sup> Les obligations, moins risquées que les titres spéculatifs, dites « Investment Grade » reçoivent une note de Standard & Poor's et Fitch comprise entre BBB- et AAA et entre Baa3 et Aaa de Moody's pour les plus solides.

<sup>12</sup> Différence de rendement entre une obligation risquée et une obligation sans risque, servant d'indicateur du risque perçu par le marché et de la prime exigée par les investisseurs pour assumer ce risque.

<sup>13</sup> Nom donné par Donald Trump au 2 avril 2025, date à laquelle il a lancé une politique tarifaire massive pour « libérer » l'industrie américaine.

## Actions<sup>14</sup>

Les marchés actions ont poursuivi leur ascension, flirtant avec leurs plus hauts historiques, malgré un environnement mondial marqué par des incertitudes macroéconomiques et géopolitiques. Cette dynamique s'est appuyée sur la vigueur des résultats d'entreprises, la résilience économique et l'enthousiasme autour des technologies, notamment l'intelligence artificielle.

Aux États-Unis, les marchés ont retrouvé des couleurs grâce à des résultats solides et à la vague d'investissements dans l'IA (350 Md\$), propulsant la technologie en tête des performances malgré des prises de bénéfices en fin d'année. Le S&P 500 termine à +17,9% (dividendes nets réinvestis en devises locales).

En Europe, les mouvements de flux en défaveur du marché américain et le plan de relance allemand ont soutenu les secteurs cycliques et bancaires. L'Eurostoxx 50 clôture l'année avec une performance robuste de +21,2% (dividendes nets réinvestis), malgré des révisions à la baisse des prévisions des entreprises liées à la faiblesse du dollar.

Le Japon s'est hissé à la deuxième place du classement avec une performance de +26,2% (Indice Nikkei 225 dividendes nets réinvestis en devises locales), porté par l'élection de Sanae Takaichi et un programme ambitieux de relance, dans un contexte inédit de hausse des taux directeurs.

Les marchés émergents ont également brillé et occupent la première place, portés par l'Asie. La Chine signe une deuxième année de rebond (Indice Hang Seng +32,5% dividendes nets réinvestis en devises locales), soutenue par une politique pro-business et l'essor technologique. Hors Chine, l'Asie bénéficie de la dynamique de la chaîne de valeur de l'IA (Corée, Taïwan) et de la diversification industrielle (Vietnam).

## Politique de gestion

L'année 2025 a été marquée par une forte volatilité sur les taux souverains, sur fond de politiques monétaires en transition, de tensions géopolitiques persistantes et d'inquiétudes croissantes liées aux trajectoires budgétaires. L'année a été ponctuée par plusieurs épisodes de stress, notamment liés aux initiatives commerciales de l'administration américaine. Les « Liberation Day tariffs » d'avril ont déclenché des ventes massives sur les marchés et une poussée rapide des rendements, avant leur retrait tout aussi rapide. Les tensions géopolitiques persistantes, qu'il s'agisse des conflits ouverts ou des incertitudes politiques en Europe, ont également pesé sur le sentiment des investisseurs. Plus globalement, le début d'année avait été marqué par une forte correction obligataire, nourrie par les craintes d'inflation résiliente et d'un recours massif aux marchés pour financer les déficits. Du côté des banques centrales, la Fed a engagé un cycle d'assouplissement avec trois baisses consécutives en septembre, octobre et décembre, ramenant les Fed Funds entre 3,5% et 3,75%, tout en révélant des dissensions internes lors de la décision de décembre. La Banque d'Angleterre a également abaissé son taux directeur à 3,75% en fin d'année, estimant que la dynamique de désinflation se renforçait. À l'inverse, la Banque du Japon a relevé son taux à 0,75%, son plus haut niveau en trente ans, en signalant la possibilité de nouvelles hausses. Cette inflexion des politiques monétaires s'est inscrite dans un contexte où l'inflation américaine affichait une nette décélération au printemps, avec un CPI à 2,4% et un core CPI à 2,8% en mai, contre respectivement 3,0% et 3,3% en début d'année. Les enjeux budgétaires ont constitué un fil conducteur majeur pour les marchés obligataires. Aux États Unis, la dette fédérale a atteint 36 000 Md\$, alors que les charges d'intérêt – désormais supérieures aux dépenses de défense – sont devenues l'élément du budget progressant le plus rapidement. Les propositions de réductions d'impôts de l'administration Trump, susceptibles d'alourdir le déficit de plus de 2 400 Md\$, ont renforcé les interrogations sur la soutenabilité de la trajectoire de dette et ont contribué à maintenir des primes de terme élevées. En Europe, la France a annoncé un programme d'émission de 310 Md€ pour 2026, illustrant des besoins de financement toujours très importants. L'Allemagne a quant à elle adopté un vaste plan de relance budgétaire mettant fin à des décennies de stricte discipline fiscale

---

<sup>14</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

En 2025, les marchés de taux américains présentent une dynamique contrastée où la partie courte de la courbe reflue nettement, tandis que les taux longs restent sous pression. Les maturités 2Y et 5Y enregistrent une baisse sensible sur l'année, témoignant d'un marché convaincu d'un cycle d'assouplissement de la Fed porté par une désinflation solide. À l'inverse, le 10Y et surtout le 30Y se retendent sur un an, signe d'un term premium redevenu dominant, alimenté par une offre du Trésor toujours abondante et des investisseurs encore prudents sur l'inflation de long terme. Il en résulte un bull steepening progressif, où le court se détend alors que l'arrière de la courbe demeure ancré plus haut.

En Europe, la France, l'Italie et l'Allemagne évoluent dans un environnement commun caractérisé par un regain marqué des taux longs, même si l'intensité varie entre pays. En Allemagne, les Bunds affichent une tension massive sur le 10Y et surtout le 30Y, reflet d'un retour puissant du term premium dans le cœur de la zone euro tandis que le court termine l'année sur des niveaux similaires à ceux de début d'année. La France reproduit un schéma très proche, avec une hausse marquée des maturités longues et une détente modérée en début de courbe, confirmant le rôle d'amplificateur de l'OAT dans les phases de normalisation du long terme. L'Italie se distingue par des mouvements plus contenus : les taux longs montent mais de manière beaucoup moins brutale que pour le Bund ou l'OAT, permettant un resserrement du spread italien. Cela traduit une perception plus stable du risque budgétaire et un attrait persistant pour le carry périphérique. 2025 voit ainsi un core sous forte pression sur le long, tandis que l'Italie absorbe mieux ce choc, renforçant son attractivité relative face aux marchés cœur.

Au Royaume Uni, les Gilts enregistrent une détente marquée sur le front-end, portée par une Banque d'Angleterre plus dovish et une désinflation plus avancée qu'en zone euro. Le court baisse fortement, tandis que le très long s'ajuste légèrement à la hausse, conduisant à un bull steepening où le marché réévalue positivement la trajectoire macro britannique.

Enfin, au Japon, la courbe progresse nettement sur l'ensemble des maturités, avec une hausse particulièrement forte du 2Y au 10Y, reflet de la normalisation graduelle de la politique monétaire de la BoJ après la sortie du Yield Curves Control. Le 30Y, lui, monte plus agressivement, indiquant un appétit modeste pour le long terme domestique.

## Performances<sup>15</sup> :

Entre le 31 décembre 2024 et le 31 décembre 2025, la performance du Fonds a été de 4,14% pour la part A, de 5,52% pour la part I et de 4,73% pour la part R.

Nom	Code ISIN	Date de début	Date de fin	Net Ptf Return	Benchmark Return	VL de début	VL de fin
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN PART A	FRO010811984	31/12/2024	31/12/2025	4,14%	-	107,14 €	111,58 €
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN PART C	FRO010921387	aucun porteurs au 31/12/2025					
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN PART I	FRO010297473	31/12/2024	31/12/2025	5,52%	-	1 137,50 €	1 200,34 €
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN PART R	FRO010969550	31/12/2024	31/12/2025	4,73%	-	1 116,44 €	1 169,23 €

Dans ce contexte de marché, le Fonds Ofi Invest Yield Curve Absolute Return a enregistré une performance de 4,73 % (part R), portée par trois moteurs principaux : un pilotage actif et ciblé de la durée, la mise en œuvre tactique de positions relatives neutres en durée, et une exposition maîtrisée aux marchés de l'inflation. La sensibilité du portefeuille a fait l'objet d'un pilotage dynamique : elle est passée d'environ 4,5 années en début d'exercice à un point bas de 2,5 années en avril, avant d'être maintenue de manière tactique dans une fourchette de 3 à 5 années, pour finalement clôturer l'année avec une durée proche de 4 ans. Cette exposition a été principalement concentrée sur le Japon – en particulier sur les maturités longues – ainsi que sur l'Allemagne et le Royaume Uni, tandis que la sensibilité à la dette italienne a été volontairement limitée. Si la position en durée japonaise s'est révélée pénalisante (environ -90 pb sur l'année), la contribution globale de la durée au sein du portefeuille reste positive, à +261 pb, grâce notamment aux expositions américaines et britanniques. Le Fonds a également bénéficié de stratégies tactiques neutres en durée, qu'il s'agisse du renchérissement des obligations versus swaps ou de positions actives sur les différentes courbes de taux, pour une contribution totale de +160 pb. Enfin, l'exposition à la thématique inflation – en particulier via les breakevens français à 10 ans – a contribué positivement à hauteur d'environ +25 pb. Le Fonds a su tirer parti de la volatilité des marchés de taux cette année pour générer de la performance, tout en maintenant une volatilité limitée grâce à une gestion rigoureuse des risques.

<sup>15</sup> Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Principaux mouvements intervenus dans le portefeuille au cours de l'exercice

NOM_FONDS	CATEGORIE	ISIN	TITRE	MOUVEMENTS (en devise de comptabilité, hors frais)	
				ACQUISITIONS	CESSIONS
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OPC	FR001400KPZ3	OFI INV ESG LIQUIDIT PART I	39 895 816,93	41 366 271,96
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	ES00000127G9	KINGDOM OF SPAIN 2.15% 31/10/2025	8 727 837,05	8 723 943,85
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	DE000BU2Z049	GERMANY 2.5% 15/02/2035	7 956 824,56	4 088 549,42
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	US91282CML27	UNITED STATES OF AMERICA i 2.125% 15/01/2035	7 603 390,76	4 421 316,14
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	DE0001141836	FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0.0% 10/04/2026	6 815 997,60	6 851 794,31
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	IT0005556011	ITALY 3.85% 15/09/2026	6 096 420,00	3 038 400,00
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	FR001400FTH3	FRANCE GOVT OF 3% 25/05/2054	4 214 114,50	6 046 654,57
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	DE0001030716	GERMANY 0% 10/10/2025	5 690 947,36	5 709 821,00
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	SI0002103545	REPUBLIC OF SLOVENIA 2.125% 28/07/2025		5 497 767,80
OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN	OBLIGATIONS	FR001400FYQ4	FRANCE 2.5% 24/09/2026	5 243 271,65	

## INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### Politique de vote

La politique menée par la Société de Gestion en matière d'exercice des droits de vote qui est disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents> fait l'objet d'un rapport lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Critères ESG

La Société de Gestion met à la disposition de l'investisseur les informations sur les modalités de prise en compte, dans sa politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG) sur son site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>. Le rapport d'engagement est lui-même disponible à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

### Informations relatives à la Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables dans les rapports périodiques pour les fonds catégorisés « Article 6 » au regard du Règlement SFDR

Ofi Invest Yield Curves Absolute Return n'a promu aucun investissement durable au cours de l'exercice écoulé : ni objectif d'investissement durable, ni caractéristiques environnementales ou sociales ou de gouvernance. Sa stratégie de gestion est uniquement liée à sa performance financière.

Nous rappelons que le Fonds Ofi Invest Yield Curves Absolute Return ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et de gouvernance et n'a pas l'intention de se conformer au principe de précaution consistant à ne pas « causer de préjudice important » tel que défini par le Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR »). Par ailleurs, la stratégie mise en œuvre dans ce FCP ne prend pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le « Règlement Taxonomie » (Règlement (UE) 2020/852 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement SFDR).

## Procédure de choix des intermédiaires

La Société de Gestion a recours au service d'Ofi Invest Intermediation Services et, à ce titre, utilise la liste des intermédiaires qu'elle a elle-même sélectionnée en application de sa propre politique de sélection et d'exécution. Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés. L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée périodiquement par les équipes de gestion. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le middle-office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe Ofi Invest peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisées. Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), y compris avec des prestataires de recherche appartenant au Groupe Ofi Invest, aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

## Frais d'intermédiation

Conformément à l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF, le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

## Méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC

La méthode de calcul du risque global du FCP sur les instruments financiers à terme est celle de la Value-at-Risk absolue telle que définie par le Règlement général de l'AMF (99% / 20 jours). L'effet de levier indicatif est de 900%. Toutefois, le FCP aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

## Informations relatives à la VaR

Nom de l'OPC	Max	Min	Moyenne
Ofi Invest Yield Curves Absolute Return	0,52%	0,23%	0,38%

## Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR

Sur l'exercice clos au 31/12/2025, Ofi Invest Yield Cruves Absolute Return n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Informations relatives à l'ESMA

### Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts) :

Cette information est traitée dans la section « Informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR ».

### Les contrats financiers (dérivés OTC) :

- **Change :** 15 226 634,76 euros
- **Taux :** 18 934 571,21 euros
- **Crédit :** Néant.
- **Actions – CFD :** Néant.
- **Commodities :** Néant.

### Les contrats financiers (dérivés listés) :

- **Futures :** 55 924 903,87 euros
- **Options :** Néant.

### Les contreparties sur instruments financiers dérivés OTC :

- CREDIT AGRICOLE CIB
- JP MORGAN SE
- NATIXIS CAPITAL MARKET PARIS
- SOCIETE GENERALE CIB,
- UBS EUROPE SE

## Informations relatives aux rémunérations

### Partie qualitative :

La politique de rémunération mise en œuvre repose sur les dispositions de la directive AIFMD et OPCVM 5 et intègre les spécificités de la directive MIFID 2 ainsi que du règlement SFDR en matière de rémunération.

Ces réglementations poursuivent plusieurs objectifs :

- Décourager la prise de risque excessive au niveau des OPC et des sociétés de gestion ;
- Aligner à la fois les intérêts des investisseurs, des gérants OPC et des sociétés de gestion ;
- Réduire les conflits d'intérêts potentiels entre commerciaux et investisseurs ;
- Intégrer les critères de durabilité.

La politique de rémunération conduite par le Groupe Ofi Invest participe à l'atteinte des objectifs que ce dernier s'est fixé en qualité de groupe d'investissement responsable au travers de son plan stratégique de long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses collaborateurs et de ses actionnaires. Cette politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation de ses collaborateurs, ainsi qu'à la performance de l'entreprise sur la durée, tout en garantissant une gestion appropriée du risque.

Les sociétés concernées par cette politique de rémunération sont les suivantes : Ofi Invest Asset Management et Ofi Invest Lux

La rémunération globale se compose des éléments suivants : une rémunération fixe qui rémunère la capacité à tenir un poste de façon satisfaisante et le cas échéant une rémunération variable qui vise à reconnaître la performance collective et individuelle, dépendant d'objectifs définis en début d'année et fonction du contexte et des résultats de l'entreprise mais aussi des contributions et comportements individuels pour atteindre ceux-ci. Pour plus d'informations, la politique

de rémunération est disponible sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.ofi-invest-am.com/fr/politiques-et-documents>

Partie quantitative :

**Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :**

Sur l'exercice 2025, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versées par Ofi Invest Asset Management à l'ensemble de son personnel, soit 344 personnes (\*) bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2025 s'est élevé à 41 036 000 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2025 : 30 736 000 euros, soit 75% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables versées par Ofi Invest Asset Management sur l'exercice 2025 : 10 300 000 euros (\*\*), soit 25% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2025.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables) versées sur l'exercice 2025, 2 593 000 euros concernaient les « cadres dirigeants » (soit 7 personnes au 31 décembre 2025), 13 511 000 euros concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit 71 personnes au 31 décembre 2025).

(\* Effectif présent au 31 décembre 2025)

(\*\* Bonus 2025 versé en février 2026)

# OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN

Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels clos le 31 décembre 2025



**ofi invest**  
Asset Management

# **OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN**

Rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 31 décembre 2025**

**OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
OFI INVEST ASSET MANAGEMENT  
127-129, quai du Président Roosevelt  
92130 Issy-les-Moulineaux

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.  
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers  
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672  
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-  
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

*Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier*

## **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208  
Neuilly-sur-Seine Cedex  
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

*Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier*

## OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN

*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*

*Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2026.04.10 12:27:51  
+0200



## Bilan Actif au 31 décembre 2025 en euros

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	-	-
<b>Titres financiers</b>	<b>65 083 411,59</b>	<b>66 232 993,04</b>
<b>Actions et valeurs assimilées (A)</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations convertibles en actions (B)</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées (C)</b>	<b>59 151 667,77</b>	<b>58 476 351,52</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	59 151 667,77	58 476 351,52
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances (D)</b>	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)</b>	<b>5 231 541,92</b>	<b>6 568 533,23</b>
OPCVM	5 231 541,92	6 568 533,23
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
<b>Dépôts (F)</b>	-	-
<b>Instruments financiers à terme (G)</b>	<b>700 201,90</b>	<b>1 188 108,29</b>
<b>Opérations temporaires sur titres (H)</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Prêts (I)</b>	-	-
<b>Autres actifs éligibles (J)</b>	-	-
<b>Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)</b>	<b>65 083 411,59</b>	<b>66 232 993,04</b>
<b>Créances et comptes d'ajustement actifs</b>	<b>756 240,56</b>	<b>1 837 311,71</b>
<b>Comptes financiers</b>	<b>985 776,52</b>	<b>1 434 133,95</b>
<b>Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II (*)</b>	<b>1 742 017,08</b>	<b>3 271 445,66</b>
<b>Total Actif I+II</b>	<b>66 825 428,67</b>	<b>69 504 438,70</b>

(\*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

## Bilan Passif au 31 décembre 2025 en euros

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres :</b>		
Capital	59 659 542,02	63 456 860,67
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	3 412 845,21	2 332 884,95
Résultat net de l'exercice	2 982 542,08	1 632 072,31
<b>Capitaux propres</b>	<b>66 054 929,31</b>	<b>67 421 817,93</b>
<b>Passifs de financement II (*)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Capitaux propres et passifs de financement (I+II)</b>	<b>66 054 929,31</b>	<b>67 421 817,93</b>
<b>Passifs éligibles :</b>		
<b>Instruments financiers (A)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
<b>Instruments financiers à terme (B)</b>	<b>570 699,93</b>	<b>1 562 839,16</b>
<b>Emprunts (C)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Autres passifs éligibles (D)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D</b>	<b>570 699,93</b>	<b>1 562 839,16</b>
<b>Autres passifs :</b>		
<b>Dettes et comptes d'ajustement passifs</b>	<b>173 072,98</b>	<b>10 906,40</b>
<b>Concours bancaires</b>	<b>26 726,45</b>	<b>508 875,21</b>
<b>Sous-total autres passifs IV</b>	<b>199 799,43</b>	<b>519 781,61</b>
<b>Total Passifs : I+II+III+IV</b>	<b>66 825 428,67</b>	<b>69 504 438,70</b>

(\*) Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

## Compte de résultat au 31 décembre 2025 en euros

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Revenus financiers nets</b>		
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	1 544 887,87	1 371 390,54
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	355 366,72	210 918,31
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	118 284,26	99 159,04
<b>Sous-total Produits sur opérations financières</b>	<b>2 018 538,85</b>	<b>1 681 467,89</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	22 017,17	-18 792,74
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-10 189,86	-9 656,31
<b>Sous-total Charges sur opérations financières</b>	<b>11 827,31</b>	<b>-28 449,05</b>
<b>Total Revenus financiers nets (A)</b>	<b>2 030 366,16</b>	<b>1 653 018,84</b>
<b>Autres produits :</b>	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
<b>Autres charges :</b>	<b>-121 743,99</b>	<b>-112 910,21</b>
Frais de gestion de la société de gestion	-121 743,99	-112 910,21
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
<b>Sous-total Autres produits et Autres charges (B)</b>	<b>-121 743,99</b>	<b>-112 910,21</b>
<b>Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A+B</b>	<b>1 908 622,17</b>	<b>1 540 108,63</b>
<b>Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)</b>	<b>-47 004,35</b>	<b>156 976,39</b>
<b>Sous-total Revenus nets I = C+D</b>	<b>1 861 617,82</b>	<b>1 697 085,02</b>

## Compte de résultat au 31 décembre 2025 en euros (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :</b>		
Plus et moins-values réalisées	579 954,01	1 210 845,84
Frais de transactions externes et frais de cession	-77 762,02	-66 317,93
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
<b>Sous total Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E)</b>	<b>502 191,99</b>	<b>1 144 527,91</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F)</b>	<b>47 634,41</b>	<b>174 005,93</b>
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F</b>	<b>549 826,40</b>	<b>1 318 533,84</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :</b>		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	651 044,63	-1 326 548,42
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-23 863,11	20 798,48
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
<b>Sous total Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations (G)</b>	<b>627 181,52</b>	<b>-1 305 749,94</b>
<b>Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H)</b>	<b>-56 083,66</b>	<b>-77 796,61</b>
<b>Plus ou moins-values latentes nettes III = G+H</b>	<b>571 097,86</b>	<b>-1 383 546,55</b>
<b>Acomptes :</b>		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J)	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K)	-	-
<b>Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôt sur le résultat V</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Résultat net I + II + III + IV + V</b>	<b>2 982 542,08</b>	<b>1 632 072,31</b>

## ANNEXE

### RAPPEL DE LA STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

A travers l'investissement dans des titres de créance, des instruments du marché monétaire et des produits dérivés, le FCP cherche à tirer profit, dans la durée de placement recommandée supérieure à deux ans, de la déformation de la courbe des taux (comme l'aplatissement ou la pentification) en recourant à des stratégies minimisant l'impact de la sensibilité (mouvement parallèle

Le processus de gestion se fondera tout d'abord sur une analyse macro- économique des fondamentaux de l'ensemble des pays de l'OCDE (chômage, déficits, croissance...), puis sur une sélection des valeurs à partir de critères techniques (positionnement sur la courbe des taux, arbitrage entre obligations à taux variable ou obligations indexées sur l'inflation, maturité des titres et analyse des flux du marché...) et d'une analyse crédit des émetteurs, enfin, sur une anticipation des évolutions de la pente de la courbe des taux.

Une amélioration du rendement du portefeuille est recherchée à travers la réalisation d'arbitrages entre les différents types de taux, de stratégies d'inflation et de volatilité ou encore via l'utilisation d'instruments dérivés. 4 moteurs de performances seront indifféremment utilisés visant à tirer profit des déformations de la courbe des taux à court terme, à moyen terme, des anomalies de déformation à long terme, ainsi qu'à générer un revenu de court terme.

Les stratégies utilisées auront pour objectif de tirer profit de la déformation de la courbe des taux. Le portefeuille sera investi jusqu'à 100% de titres de créance et instruments du marché monétaire de tous types et de toutes durées. Les émetteurs sélectionnés relèveront de la zone OCDE. Ils appartiendront indifféremment au secteur public ou au secteur privé. Les titres détenus seront libellés en euro et dans la limite de 10% de l'actif net en autres devises. Le FCP pourra également détenir des obligations contingentes convertibles (dites CoCos) jusqu'à 10% de l'actif net. Les titres relèveront de toutes notations

Afin de réaliser son objectif de gestion, le portefeuille pourra être investi dans des titres notés High Yield (notation inférieure à BBB référence Standard & Poor's ou équivalent) dans la limite de 100% de l'actif net. Il est précisé que chaque émetteur sélectionné fait l'objet d'une analyse par la société de gestion, analyse qui peut diverger de celle de l'agence de notation. Pour la détermination de la notation de l'émission, la société de gestion peut se fonder à la fois sur ses propres analyses du risque de crédit et sur les notations des agences de notation, sans s'appuyer mécaniquement ni exclusivement sur ces dernières.

En cas de dégradation de la notation, les titres pourront être cédés sans que cela soit une obligation, ces cessions étant le cas échéant effectuées immédiatement ou dans un délai permettant la réalisation de ces opérations dans l'intérêt des actionnaires et dans les meilleures conditions possibles en fonction des opportunités de marché.

La fourchette de sensibilité du FCP sera comprise entre -5 et +5.

Les instruments dérivés et intégrant des dérivés pourront être utilisés à titre d'exposition et/ou de couverture et ainsi porter l'exposition du FCP au-delà de l'actif net. La méthode de calcul du risque global du FCP est celle de la Value-at-Risk. Le niveau de l'effet de levier indicatif du FCP est de 900%. Toutefois, le FCP aura la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

Le FCP pourra réaliser des opérations d'acquisition et de cession temporaire d'instruments financiers

## Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable au cours des cinq derniers exercices

	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
<b>Actif net</b>					
en EUR	66 054 929,31	67 421 817,93	42 882 172,40	41 082 356,63	45 450 285,00
<b>Nombre de titres</b>					
Catégorie de parts A	69,0000	69,0000	69,0000	69,0000	69,0000
Catégorie de parts C	-	-	20,0000	20,0000	20,0000
Catégorie de parts I	46,3201	0,0016	157,6353	168,9348	168,9348
Catégorie de parts R	56 440,0000	60 383,0000	39 179,0000	39 179,0000	43 679,0000
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Catégorie de parts A en EUR	111,58	107,14	105,13	101,24	100,89
Catégorie de parts C en EUR	-	-(1)	1 074,89	1 031,36	1 024,04
Catégorie de parts I en EUR	1 200,34	1 137,50	1 077,40	1 033,78	1 026,47
Catégorie de parts R en EUR	1 169,23	1 116,44	1 089,45	1 043,41	1 035,95
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	1,79
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
Catégorie de parts A en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts C en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>					
Catégorie de parts A en EUR	3,46	4,21	1,84	3,87	-0,89

**Tableau des éléments caractéristiques de l'OPC à capital variable  
au cours des cinq derniers exercices (suite)**

	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Catégorie de parts C en EUR	-	-	22,69	43,20	-5,30
Catégorie de parts I en EUR	91,30	25,00	31,90	-4,22	-5,26
Catégorie de parts R en EUR	32,95	28,10	34,18	-2,38	-5,30

(1) La catégorie de parts C a été supprimée le 14/11/2024.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2020-07 modifié, relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la Société de Gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse à Paris à l'exception des jours fériés légaux.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

Les coupons courus sur TCN sont pris au jour de la date de valeur liquidative.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

### Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme ferme et conditionnelles

Les sources d'information retenues pour l'évaluation courante des instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont par ordre de priorité : IBOXX, BGN ou ICMA ou à défaut, toute autre source d'information publique. Les cours sont extraits en début de matinée du jour ouvré suivant la date de valorisation.

**Les instruments financiers et valeurs négociés sur un marché réglementé sont évalués selon les règles suivantes :**

#### Instruments financiers cotés

Les instruments financiers cotés sont évalués au cours de clôture du jour ou au dernier cours connu lors de la récupération des cours en début de matinée le jour ouvré suivant (source : valorisation sur la base d'une hiérarchie de contributeurs donnée par la SGP).

Toutefois, les instruments cotant sur des marchés en continu sont évalués au cours de compensation du jour (source : chambre de compensation).

Les positions ouvertes sur marchés à terme sont évaluées sur la base des cours de compensation du jour.

Toutefois, les instruments qui ne font pas l'objet d'échanges réguliers et/ou pour des volumes significatifs pourront être évalués sur base de la moyenne des contributions (cours demandés) recueillies auprès des sources d'information spécifiées ci-dessus.

#### OPC et fonds d'investissement non cotés

Sur base de la dernière valeur liquidative fournie par les bases de données financières citées ci-dessus ou à défaut par tout moyen. Cependant, pour la valorisation des OPC dont la valorisation dépend de la société de gestion, la valeur liquidative retenue sera celle du jour de valorisation.

### Titres de créance négociables

Les TCN sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire. La valorisation des TCN s'effectue via l'outil de notre fournisseur de données qui recense au quotidien les valorisations au prix de marché des TCN. Les prix sont issus des différents brokers/banques acteurs de ce marché. Ainsi, les courbes de marché des émetteurs contribués sont récupérées par la Société de Gestion qui calcule un prix de marché quotidien. Pour les émetteurs privés non listés, des courbes de références quotidiennes par rating sont calculées également à partir de cet outil. Les taux sont éventuellement corrigés d'une marge calculée en fonction des caractéristiques de l'émetteur du titre.

### Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé :

Ces instruments sont évalués à leur valeur probable de négociation déterminée à partir d'éléments tels que : valeur d'expertise, transactions significatives, rentabilité, actif net, taux de marché et caractéristiques intrinsèques de l'émetteur ou tout élément prévisionnel.

### Les contrats :

Les contrats sont évalués à leur valeur de marché compte tenu des conditions des contrats d'origine. Toutefois, les contrats d'échange de taux d'intérêt (swaps) dont la durée de vie lors de leur mise en place est inférieure à trois mois sont évalués selon les principes de la méthode « simplificatrice » consistant dans l'évaluation du différentiel d'intérêts sur la période courue.

### Les dépôts, autres avoirs créances ou dettes :

La valeur des espèces détenues en compte, des créances en cours et des dépenses payées d'avance ou à payer est constituée par leur valeur nominale convertie, le cas échéant, dans la devise de comptabilisation au cours du jour de valorisation.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

### **Description de la méthode de classement des Titres de créances et des Instruments du marché monétaire dans le tableau Exposition directe aux marchés de crédit**

Les titres d'une entreprise sont notés « Investment grade » si elle a une forte capacité à honorer ses engagements financiers.

Les titres avec un niveau de risque plus élevé sont classés dans la catégorie « Non Investment Grade ».

Si l'émetteur du titre est noté par l'analyse crédit, c'est le rating de l'émetteur de type « long terme » qui est retenu. Cette notation correspond à un rang équivalent « senior unsecured ».

Si l'émetteur du titre n'est pas noté par l'analyse crédit et que le titre est noté par des agences, c'est la 2ème meilleure note d'agences au niveau du titre qui est retenue. Quand le titre n'est noté que par une seule agence, la note de cette agence est retenue.

En cas de notation non disponible (ni pour l'émetteur, ni pour le titre), le titre est classé dans la catégorie « Non notés ».

Les titres de type « bon du trésor » ou « certificat de dépôt » peuvent être assimilés au rating de type « long terme » de l'émetteur.

### **Description des engagements hors-bilan**

Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur d'engagement. La valeur d'engagement pour les contrats à terme fermes est égale au cours (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le nominal.

La valeur d'engagement pour les opérations conditionnelles est égale au cours du titre sous-jacent (en devise de l'OPC) multiplié par le nombre de contrats multiplié par le delta multiplié par le nominal du sous-jacent.

La valeur d'engagement pour les contrats d'échange est égale au montant nominal du contrat (en devise de l'OPC).

#### Comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Les coupons des produits à revenus fixes sont comptabilisés suivant la méthode des intérêts courus.

#### Comptabilisation des frais de transaction

Les frais de transaction sont comptabilisés suivant la méthode des frais exclus.

#### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux appliqué, sur la base de l'actif net hors OPC, ne peut être supérieur à :

- 0,80% TTC, pour la part A,
- 0,40% TTC pour les parts C et I,
- 0,20% TTC pour la part R.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc..) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion. Aux frais de fonctionnement et de gestion financière peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance rémunérant la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs, qui sont donc facturées à l'OPCVM,
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM,
- des frais relatifs aux opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

Des frais liés à la recherche au sens de l'article 314-21 du règlement général de l'AMF peuvent être facturés au FCP lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

#### Description des frais de gestion indirects

L'OPCVM pouvant être investi jusqu'à 10% en parts ou actions d'OPC, des frais indirects pourront être prélevés. Ces frais sont inclus dans le pourcentage de frais courants prélevés sur un exercice, présenté dans le document d'information clef pour l'investisseur.

#### Affectation des sommes distribuables

Pour les parts A : les sommes distribuables (revenu net et des plus-values nettes réalisées) sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

Pour les parts I et R : La société de gestion décide chaque année de l'affectation, en tout ou partie, du revenu net ainsi que des plus-values réalisées, indépendamment l'un de l'autre et peut décider, en cours d'exercice, la mise en distribution d'un ou plusieurs acomptes.

#### Justification des changements de méthode ou de réglementation

Néant

#### Changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

Néant

#### Justification des changements d'estimation ainsi que des changements de modalités d'application

Néant

#### Nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant

## Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Capitaux propres début d'exercice</b>	<b>67 421 817,93</b>	<b>42 882 172,40</b>
<b>Flux de l'exercice :</b>		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	4 267 757,60	39 142 943,25
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-8 672 641,90	-15 982 184,32
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1 908 622,17	1 540 108,63
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	502 191,99	1 144 527,91
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	627 181,52	-1 305 749,94
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)</b>	<b>66 054 929,31</b>	<b>67 421 817,93</b>

## Souscriptions rachats

<b>Catégorie de parts A</b>	
Parts émises	-
Parts rachetées	-
<b>Catégorie de parts I</b>	
Parts émises	46,3185
Parts rachetées	-
<b>Catégorie de parts R</b>	
Parts émises	3 645,0000
Parts rachetées	7 588,0000

## Commissions

<b>Catégorie de parts A</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts I</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts R</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Caractéristiques des différentes catégories de parts

### FR0010811984 - OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN A

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation

### FR0010297473 - OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN I

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

### FR0010969550 - OFI INVEST YIELD CURVES ABSOLUTE RETURN R

Devise :	EUR	Affectation des revenus nets :	Capitalisation et/ou Distribution
Couverture change :	Non	Affectation des plus et moins-values :	Capitalisation et/ou Distribution

## Exposition directe sur le marché d'action (hors obligations convertibles)

Ventilation des expositions significatives par pays Montants exprimés en milliers	Exposition +/-				
		+/-	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>					
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	NA	NA	NA	NA
Options	-	NA	NA	NA	NA
Swaps	-	NA	NA	NA	NA
Autres instruments financiers	-	NA	NA	NA	NA
<b>Total</b>	-	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>	<b>NA</b>

## Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		< 1 an	1 < X < 5 ans	> 5 ans	< 0,6	0,6 < X < 1
<b>Total</b>	-	-	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

Ventilation par nature de taux Montants exprimés en milliers	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	59 152	48 313	-	10 839	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	986	-	-	-	986
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-27	-	-	-	-27
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	NA	-28 130	-	-	-
Options	NA	-	-	-	-
Swaps	NA	-	-18 935	-	-
Autres instruments	NA	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>NA</b>	<b>20 182</b>	<b>-18 935</b>	<b>10 839</b>	<b>959</b>

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	12 933	16 446	6 288	23 484
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	986	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-27	-	-	-	-

## Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) (suite)

Ventilation par durée résiduelle Montants exprimés en milliers	0-3 mois +/-	3 mois-1 an +/-	1-3 ans +/-	3-5 ans +/-	>5 ans +/-
<b>Hors-bilan</b>					
Futures	-	-	-30 335	-2 904	5 109
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-2 790	-16 145
Autres instruments	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>959</b>	<b>12 933</b>	<b>-13 889</b>	<b>594</b>	<b>12 448</b>

## Exposition directe sur le marché des devises

Ventilation par devise Montants exprimés en milliers	GBP +/-	CAD +/-	USD +/-	Autres +/-
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	631	-	2 926	2 650
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Créances	77	-	212	-
Comptes financiers	144	73	711	34
<b>Passif</b>				
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-27
<b>Hors-bilan</b>				
Devises à recevoir	2 492	1 274	1 276	1 647
Devises à livrer	-3 268	-1 304	-5 102	-4 334
Futures options swaps	0	-	0	0
Autres opérations	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>76</b>	<b>42</b>	<b>23</b>	<b>-30</b>

## Exposition directe aux marchés de crédit

Ventilation par la notation des investissements	Investment Grade	Non Investment Grade	Non notés
Montants exprimés en milliers	+/-	+/-	+/-
<b>Actif</b>			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	59 152	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Passif</b>			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>			
Dérivés de crédits	-	-	-
<b>Solde net</b>	<b>59 152</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Ventilation par contrepartie	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Montants exprimés en milliers		
<b>Opérations figurant à l'actif du bilan</b>		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés	516	
<i>Société Générale</i>	56	
<i>BNP Paribas</i>	276	
<i>Crédit Agricole</i>	6	
<i>JP Morgan Chase</i>	176	
<i>Natixis</i>	2	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de titres prêtés	-	
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension	-	
Créances	258	
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versé	258	
<i>BNP Paribas</i>	258	
Comptes financiers	986	
<i>Société Générale</i>	986	
<b>Opérations figurant au passif du bilan</b>		

## Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie (suite)

Ventilation par contrepartie Montants exprimés en milliers	valeur actuelle constitutive d'une créance	valeur actuelle constitutive d'une dette
Dettes représentatives des titres empruntés		-
Dettes représentatives de titres donnés en pension		-
Instruments financiers à terme non compensés		168
<i>Société Générale</i>		28
<i>BNP Paribas</i>		57
<i>Crédit Agricole</i>		69
<i>UBS</i>		10
<i>Natixis</i>		4
Dettes		160
Collatéral espèces		160
<i>JP Morgan Chase</i>		160
Concours bancaires		27
<i>Société Générale</i>		27

## Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds		Orientation des placements / style de gestion	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition exprimé en milliers
<i>Société de gestion</i>	<i>Pays de domiciliation du fonds</i>				
FR001400KPZ3 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST ESG LIQUIDITES I <i>France</i>		<i>Monétaire</i>	<i>EUR</i>	3 175
FR0011614239 <i>OFI INVEST AM</i>	OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R <i>France</i>		<i>Obligations</i>	<i>EUR</i>	2 056
<b>Total</b>					<b>5 232</b>

## Créances et Dettes

Ventilation par nature	31/12/2025
<b>Créances</b>	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	756 240,56
<b>Total créances</b>	<b>756 240,56</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-10 915,20
Collatéral espèces reçu	-160 000,00
Provision commission de mouvement	-2 157,78
<b>Total dettes</b>	<b>-173 072,98</b>

## Créances et Dettes (suite)

Ventilation par nature	31/12/2025
<b>Total</b>	<b>583 167,58</b>

## Frais de gestion

<b>Catégorie de parts A</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,74
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts I</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,36
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts R</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,19
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

## Engagements reçus et donnés

### Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital

Néant

### Autres engagements reçus et / ou donnés

Néant

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	-
dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	-
dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
<b>Total</b>	<b>-</b>

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
------	-----	----------	-------	----------------------------

## Autres informations (suite)

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
	Néant			
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
FRO01400KPZ3	OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	2 977,00	1 066,56	3 175 149,12
FRO011614239	OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	1 757,00	1 170,40	2 056 392,80
	<i>Sous-total</i>			5 231 541,92

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Catégorie de parts A</b>		
<b>Revenus nets</b>	<b>175,52</b>	<b>144,67</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>175,52</b>	<b>144,67</b>
Report à nouveau	-	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>175,52</b>	<b>144,67</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	175,52	144,67
<b>Total</b>	<b>175,52</b>	<b>144,67</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-
<b>Catégorie de parts C</b>		
<b>Revenus nets</b>	-	-(2)
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	-	-
Report à nouveau	-	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	-	-
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	-	-
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-
<b>Catégorie de parts I</b>		
<b>Revenus nets</b>	<b>1 208,30</b>	<b>0,02</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>1 208,30</b>	<b>0,02</b>
Report à nouveau	-	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 208,30</b>	<b>0,02</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 208,30	0,02
<b>Total</b>	<b>1 208,30</b>	<b>0,02</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	46,3201	0,0016
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-
<b>Catégorie de parts R</b>		
<b>Revenus nets</b>	<b>1 860 234,00</b>	<b>1 696 940,33</b>
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Revenus de l'exercice à affecter (**)</b>	<b>1 860 234,00</b>	<b>1 696 940,33</b>
Report à nouveau	-	-
<b>Sommes distribuables au titre du revenu net</b>	<b>1 860 234,00</b>	<b>1 696 940,33</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 860 234,00	1 696 940,33
<b>Total</b>	<b>1 860 234,00</b>	<b>1 696 940,33</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	56 440,0000	60 383,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

(2) La catégorie de parts C a été supprimée le 14/11/2024.

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Catégorie de parts A</b>		
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>63,63</b>	<b>146,18</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>63,63</b>	<b>146,18</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>63,63</b>	<b>146,18</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	63,63	146,18
<b>Total</b>	<b>63,63</b>	<b>146,18</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
<b>Catégorie de parts C</b>		
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>-</b>	<b>-(3)</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	-	-
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	-	-
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
<b>Catégorie de parts I</b>		
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>3 020,79</b>	<b>-0,04</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>3 020,79</b>	<b>-0,04</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	0,06
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>3 020,79</b>	<b>0,02</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3 020,79	0,02
<b>Total</b>	<b>3 020,79</b>	<b>0,02</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	46,3201	0,0016
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
<b>Catégorie de parts R</b>		
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice</b>	<b>546 741,98</b>	<b>1 318 387,70</b>
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
<b>Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)</b>	<b>546 741,98</b>	<b>1 318 387,70</b>
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	3 412 845,21	2 332 884,89
<b>Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées</b>	<b>3 959 587,19</b>	<b>3 651 272,59</b>
<b>Affectation :</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	3 959 587,19	3 651 272,59

## Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes (suite)

	31/12/2025	31/12/2024
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>3 959 587,19</b>	<b>3 651 272,59</b>
<b>* Information relative aux acomptes versés</b>		
Acomptes unitaires versés	-	-
<b>** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	56 440,0000	60 383,0000
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

(3) La catégorie de parts C a été supprimée le 14/11/2024.

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>				-	-
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Obligations convertibles en actions</b>				-	-
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>				<b>59 151 667,77</b>	<b>89,55</b>
<i>Négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				59 151 667,77	89,55
BPIFRANCE FINANCEMENT SA 0.875% 26/09/2028	Finance/Assurance	EUR	2 700 000,00	2 584 524,33	3,91
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 2.9% 15/08/2056	Admin. publique	EUR	772 659,00	707 706,32	1,07
DEVELOPMENT BANK OF JAPAN 3.5% 13/09/2027	Finance/Assurance	EUR	5 000 000,00	5 153 207,53	7,80
EUROPEAN UNION 0.0% 04/10/2028	Autre	EUR	2 700 000,00	2 535 813,00	3,84
EUROPEAN UNION 3.375% 05/10/2054	Autre	EUR	1 210 000,00	1 083 950,49	1,64
EUROPEAN UNION 4% 12/10/20255	Autre	EUR	1 160 000,00	1 159 471,48	1,76
FRANCE 0.1% i 01/03/2032	Admin. publique	EUR	990 000,00	1 046 101,82	1,58
FRANCE 2.5% 24/09/2026	Admin. publique	EUR	5 222 432,00	5 272 853,51	7,98
FRANCE 3.5% 25/11/2035	Admin. publique	EUR	1 751 378,00	1 749 191,42	2,65
FRENCH REPUBLIC i 0.10% 25/07/2036	Admin. publique	EUR	1 152 000,00	1 234 251,77	1,87
FRENCH REPUBLIC 0.10% i 25/07/2031	Admin. publique	EUR	2 670 000,00	3 107 504,95	4,70
GERMANY 2.5% 15/02/2035	Admin. publique	EUR	3 936 253,00	3 932 752,87	5,95
ITALIAN REPUBLIC 2.7% 15/10/2027	Admin. publique	EUR	3 000 000,00	3 042 437,26	4,61
ITALIAN REPUBLIC i 1.5% 15/05/2029	Admin. publique	EUR	2 320 000,00	2 525 461,32	3,82
ITALY 3.85% 15/09/2026	Admin. publique	EUR	3 000 000,00	3 072 364,81	4,65
JAPAN 2.20% 20/06/2054	Admin. publique	JPY	619 450 000,00	2 650 351,44	4,01
KINGDOM OF SPAIN 2.8% 31/05/2026	Admin. publique	EUR	4 500 000,00	4 587 570,00	6,95
OBRIGACOES DO TESOURO 0.7% 15/10/2027	Admin. publique	EUR	3 200 000,00	3 130 248,33	4,74
REGION WALLONNE 3.5% 15/03/2043	Admin. publique	EUR	2 400 000,00	2 226 128,55	3,37
REPUBLIC OF PORTUGAL 4.1% 15/02/2045	Admin. publique	EUR	950 000,00	1 030 079,79	1,56
SPAIN 2.7% 31/01/2030	Admin. publique	EUR	3 650 000,00	3 762 919,00	5,70
UNITED KINGDOM GILT 31/07/2054	Admin. publique	GBP	615 572,00	631 277,54	0,96
UNITED STATES OF AMERICA i 2.125% 15/01/2035	Admin. publique	USD	3 239 800,00	2 925 500,24	4,43
<i>Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Titres de créances</b>				-	-
<i>Négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<i>Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé</i>				-	-
<b>Parts d'OPC et de fonds d'investissements</b>				<b>5 231 541,92</b>	<b>7,92</b>

## L'inventaire des dépôts et des instruments financiers (suite)

Libellé de l'instrument	Secteur d'activité	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OPCVM				5 231 541,92	7,92
OFI INVEST ESG LIQUIDITES I	Finance/Assurance	EUR	2 977,00	3 175 149,12	4,81
OFI INVEST ISR CRÉDIT COURT EURO R	Finance/Assurance	EUR	1 757,00	2 056 392,80	3,11
<i>FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne</i>				-	-
<i>Autres OPC et fonds d'investissements</i>				-	-
<b>Dépôts</b>				-	-
<b>Opérations temporaires sur titres</b>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers reçus en pension</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres donnés en garantie</i>				-	-
<i>Créances représentatives de titres financiers prêtés</i>				-	-
<i>Titres financiers empruntés</i>				-	-
<i>Titres financiers donnés en pension</i>				-	-
<i>Autres opérations temporaires</i>				-	-
<i>Opérations de cession sur instruments financiers</i>				-	-
<i>Opérations temporaires sur titres financiers</i>				-	-
<b>Prêts</b>				-	-
<b>Emprunts</b>				-	-
<b>Autres actifs éligibles</b>				-	-
<b>Autres passifs éligibles</b>				-	-
<b>Total</b>				<b>64 383 209,69</b>	<b>97,47</b>

## L'inventaire des instruments financiers à terme hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de parts

### L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OVCT 26/01/2014 JPY/EUR	168 064,94	-	EUR	3 430 299,44	JPY	-3 262 234,50
OACT 26/01/2014 CAD/USD	27 344,48	-	CAD	1 274 105,89	USD	-1 246 761,41
OACT 26/01/2014 GBP/EUR	17 935,56	-	GBP	1 922 390,59	EUR	-1 904 455,03
OACT 26/01/2014 AUD/JPY	10 417,92	-	AUD	157 085,99	JPY	-146 668,07
OVCT 26/01/2014 USD/EUR	8 214,79	-	EUR	699 628,76	USD	-691 413,97
OVCT 26/01/2014 USD/EUR	5 907,62	-	EUR	3 169 683,89	USD	-3 163 776,27
OVCT 26/01/2014 JPY/EUR	1 807,42	-	EUR	773 452,29	JPY	-771 644,87

## L'inventaire des opérations à terme de devises (suite)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
OACT 26/01/2014 GBP/EUR	660,35	-	GBP	569 939,44	EUR	-569 279,09
OACT 260114 NOK/EUR	-	3,28	NOK	843,52	EUR	-846,80
OVCT 260114 GBP/EUR	-	3 559,70	EUR	3 264 381,41	GBP	-3 267 941,11
OACT 260114 JPY/AUD	-	10 133,64	JPY	143 170,93	AUD	-153 304,57
OACT 260114 USD/CAD	-	28 033,85	USD	1 276 421,92	CAD	-1 304 455,77
OACT 260114 JPY/EUR	-	69 120,49	JPY	1 345 487,56	EUR	-1 414 608,05
<b>Total</b>	<b>240 353,08</b>	<b>110 850,96</b>		<b>18 026 891,63</b>		<b>-17 897 389,51</b>

## L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
<b>Actions</b>				
<b>Total Actions</b>		-	-	-
<b>Taux d'intérêts</b>				
<i>Futures</i>				
EURO BOBL	-25	-	7 000,00	-2 904 000,00
EURO BUND	25	3 750,00	-	3 189 250,00
EURO SCHATZ	-51	5 865,00	-	-5 446 290,00
EURO-BTP	-35	10 680,00	-	-4 206 300,00
EURO-OAT	-38	21 660,00	-	-4 582 420,00
LONG GILT	30	17 179,18	-	3 139 323,14
US 10Y ULTRA	66	-	72 001,51	6 463 477,87
US 2Y NOTE	-140	931,29	-	-24 888 644,68
US ULTRA BOND 30Y	11	-	31 025,16	1 105 198,18
<b>Sous-Total Futures</b>		<b>60 065,47</b>	<b>110 026,67</b>	<b>-28 130 405,49</b>
<i>Swaps</i>				
2387847132#S_2045032	2 040 000	146 559,70	-	-2 040 000,00
2874244612	940 000	54 963,83	-	-940 000,00
2972089472	9 668 000	-	21 995,44	-5 489 439,02
2972089542	5 937 000	45 646,31	-	-5 055 132,19
2974893332	940 000	-	29 075,02	-940 000,00
2977700102	1 000 000	23 105,85	-	-1 000 000,00
3002514612	680 000	5 416,98	-	-680 000,00
3002514622	2 790 000	-	6 210,82	-2 790 000,00
<b>Sous-Total Swaps</b>		<b>275 692,67</b>	<b>57 281,28</b>	<b>-18 934 571,21</b>
<b>Total Taux d'intérêts</b>		<b>335 758,14</b>	<b>167 307,95</b>	<b>-47 064 976,70</b>
<b>Change</b>				
<b>Total Change</b>		-	-	-

## L'inventaire des instruments financiers à terme (suite)

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

## L'inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de parts

### L'inventaire des opérations à terme de devises

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant	Devise	Montant
Total	-	-				

## L'inventaire des instruments financiers à terme

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition +/-
		Actif	Passif	
Actions				
Total Actions		-	-	-
Taux d'intérêts				
Total Taux d'intérêts		-	-	-
Change				
Total Change		-	-	-
Crédit				
Total Crédit		-	-	-
Autres expositions				
Total Autres expositions		-	-	-

## Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	64 383 209,69
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	129 502,12
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux d'intérêts	168 450,19
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Appels de marge	-168 450,34
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 742 017,08
Autres passifs (-)	-199 799,43
Passifs de financement (-)	-
<b>Total = actif net</b>	<b>66 054 929,31</b>